



**JUDO
WALLONIE
BRUXELLES**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 25 AVRIL 2024

Ordre du jour

1. Contrôle des pouvoirs : de 19h00 à 19h30.
2. Proposition à l'exclusion des clubs 2003 – Royal J.C. Le Saule Kakemono et le 2100 J.C. Kakemono pour non-respect des règlements de J.W.B
 - a. Présentation des dossiers par le Président de Judo Wallonie-Bruxelles ASBL
 - b. Prise de parole du représentant du 2100 – J.C. Kakemono
 - c. Prise de parole du représentant du 2003 – Royal J.C. Le Saule Kakemono
 - d. Votes

Adresse

Salle de réunion du Hall d'Athlétisme
Centre Sportif Le Blocry
Place des Sports, 1
1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Horaire

19h00 – 19h30 : Contrôle des pouvoirs
19h45 : Début de l'Assemblée

A.S.B.L. Judo Wallonie-Bruxelles

Membre de l'ASBL Judo Belgium, affiliée au Comité Olympique et Interfédéral Belge,
à l'Union Européenne de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.
Reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Membre de l'Association Interfédérale du Sport Francophone.
